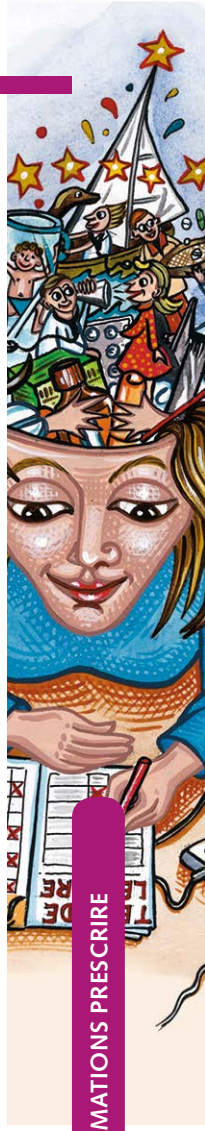

Lauréats de Question de Pratiques

Réfléchir ensemble à améliorer ses pratiques

Pour la septième année consécutive, des abonnés à *Prescrire* ont choisi d'améliorer leurs pratiques au travers d'une démarche réflexive associant actualisation et approfondissement des connaissances, savoir-faire pour les appliquer et savoir-être pour s'adapter à chaque patient. 261 des participants ont validé la session. Bravo !

Lauréats 2019

En 2019, le programme *Question de Pratiques* a proposé aux soignants abonnés à *Prescrire* d'examiner méthodiquement les traitements médicamenteux des personnes âgées (**a**). L'objectif était de limiter les traitements aux médicaments justifiés et appropriés à la situation, sans utilisation superflue ni risque disproportionné. 352 infirmiers, médecins et pharmaciens ont examiné leurs pratiques pendant 8 mois au regard de critères de qualité élaborés spécifiquement par *Prescrire* pour le programme (**b**).

Les critères de qualité proposés pour ce thème reprenaient des éléments applicables à tous les patients, mais particulièrement indiqués pour les personnes âgées, qui prennent souvent davantage de médicaments que le reste de la population et sont plus sensibles à leurs effets. Par exemple, la connaissance de la situation clinique du patient et de l'ensemble des médicaments pris par le patient ; l'analyse de la pertinence des traitements ligne à ligne ; le recueil des attentes et des craintes du patient vis-à-vis des médicaments qu'il prend. Ces étapes ont permis aux participants d'envisager d'éventuels changements, en partageant leur réflexion avec le patient, ou à défaut son entourage, et avec les autres professionnels de santé impliqués dans les soins, d'identifier le degré d'urgence des changements envisagés, notamment en hiérarchisant leur mise en œuvre.

Les échanges dans l'Atelier-forum ont été nombreux et ont permis un travail collectif autour des moyens pour mettre en œuvre une sobriété médicamenteuse, en tenant compte de freins existants. La place des bilans partagés de médication, l'intérêt des aides à la déprescription (algorithmes canadiens de déprescription, outil Stopp/Start, méthode FORTA, liste ou outil fait "sur mesure", etc.) ont été largement discutés. Les particularités de la personne âgée ont aussi été abordées, notamment l'efficacité des traitements souvent peu évaluée aux âges avancés, l'influence de l'âge sur le choix et la pertinence des traitements préventifs.

À l'issue des 8 mois de la session, la communication avec les patients a été particulièrement améliorée. Des outils d'aide à l'analyse des prescriptions ont été plus fréquemment utilisés par les participants en fin de session et les soignants ont constaté une nette diminution de leurs freins à la déprescription.

Bravo aux 261 Lauréats de cette session 2019. Comme chaque année, nous publions sur le site www.prescrire.org (en accès libre) la liste des Lauréats du programme *Question de Pratiques*.

La prochaine session de ce programme débutera le 1er mars 2020. Le thème proposé est "Grossesse et risque médicamenteux : pendant, et aussi avant". L'objectif de cette nouvelle session sera d'aider les soignants à développer une démarche systématique avant de prescrire, dispenser, conseiller, administrer un médicament ou tout autre produit dit de santé tel que des compléments alimentaires ou des produits de phytothérapie, à une femme enceinte ou qui pourrait le devenir.

©Prescrire

a- *En France, ce programme est conçu pour permettre la validation de l'obligation de Développement Professionnel Continu pour les infirmiers, les médecins et les pharmaciens.*

b- *Les critères de qualité des sessions "Aider une femme à choisir une contraception adaptée" et "Diabète de type 2 : personnaliser le suivi" ont été publiés dans la rubrique Ouvertures, respectivement dans les numéros de janvier 2019 et de novembre 2019.*

FORMATIONS PRESCRIRE

Bravo aux 120 Lauréats de Médicaments en Questions

Depuis fin 2014, le programme *Médicaments en Questions* propose aux abonnés à *Prescrire* de travailler à l'amélioration de leurs pratiques professionnelles, en termes d'effets nocifs des médicaments. Il s'agit de mieux prendre en compte ces effets et mieux y faire face, dans le but de contribuer à les réduire. Ce programme consiste à :

– analyser sa pratique professionnelle par le biais de formulaires,
– échanger avec d'autres professionnels de santé sur un forum en ligne,
– notifier des effets indésirables auprès du système public de pharmacovigilance,
– actualiser et approfondir ses connaissances en lisant régulièrement *Prescrire* et en participant au *Test de Lecture mensuel*.

Ayant validé l'ensemble des activités du programme au cours de la session 2018-2019, **120** participants sont **Lauréats 2019 du programme Médicaments en Questions** ! Bravo ! Leur liste est publiée sur le site www.prescrire.org.

Pour en savoir plus sur *Médicaments en Questions*, rendez-vous sur le site www.formations.prescrire.org.

©Prescrire

Téléchargé sur prescrire.org le 18/05/2024
Copyright(c)Prescrire. Usage personnel exclusivement